



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 69383

Texte de la question

M. Pascal Clément attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le projet de réforme de l'OCM ovine. Le Parlement européen vient adopter un certain nombre d'amendements fixant la prime fixe à 30 EUR, la prime supplémentaire à 9 EUR et la mise en place de paiements supplémentaires par les Etats membres. Les représentants de cette filière semblent satisfaits de ces mesures et attendent de la commission et des ministres de l'agriculture un appui pour obtenir un budget fort pour cette nouvelle OCM. Les éleveurs ovins jouent en effet un rôle important en terme d'aménagement du territoire, tant sur le plan environnemental qu'économique, et leur revenu est l'un des plus faibles des productions agricoles. Il lui demande de quelle façon le Gouvernement envisage de soutenir ces mesures auprès de ses partenaires européens.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Clément](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69383

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6675